

16 mars 2020

de **industriAll European Trade Union**

COVID-19 : l'UE a besoin d'une réponse collective et les travailleurs doivent être protégés

L'Europe est devenue l'épicentre d'une pandémie qui touche tous les Etats-membre de l'UE. L'UE doit apporter une réponse rapide, forte et coordonnée afin de protéger ses citoyens du COVID-19 et d'éviter une récession économique majeure.

Les mesures d'urgence présentées par la Commission européenne ce 13 mars vont dans la bonne direction. Conformément aux mesures prises par certains gouvernements nationaux, il est essentiel que l'UE adopte un plan d'urgence général. Ce plan doit assurer l'approvisionnement sanitaire nécessaire des systèmes de santé européens, il doit garantir que les Etats membres puissent utiliser toute la flexibilité des cadres instaurés par les aides d'Etat et le Pacte de stabilité et de croissance pour booster l'économie, il doit soutenir les personnes dont les revenus et les emplois sont affectés ainsi que les entreprises impactées. L'UE doit apporter une réponse à la hauteur de cette menace mondiale !

Les travailleurs doivent être protégés, et les employeurs doivent prendre leur responsabilité envers leurs salariés. Tous les travailleurs n'ont pas la possibilité de travailler de leur domicile. Les travailleurs sur les lignes de production ne peuvent pas travailler à distance, il faut que les employeurs prennent les mesures adéquates pour les protéger. En l'absence de telles mesures, ils seront en danger et ceci est inacceptable. Les employeurs doivent concentrer leurs efforts sur la prévention, entre autres en appliquant la distanciation sociale sur le lieu de travail, en adaptant les horaires de travail pour éviter les trajets aux heures de pointe, etc. Les partenaires sociaux à tous les niveaux doivent discuter et s'accorder sur des mesures urgentes pour protéger la santé des travailleurs au travail. S'ils n'arrivent pas à s'entendre, les autorités publiques doivent intervenir.

Les autorités publiques doivent compenser entièrement les salaires des travailleurs qui doivent aller en quarantaine et qui n'ont pas la possibilité de travailler de la maison. Les autorités publiques doivent étendre les indemnités maladie à chaque travailleur. Avec l'explosion du travail précaire, ces dernières décennies, de nombreux travailleurs n'ont pas le droit aux indemnités maladie. En conséquent, de nombreux travailleurs potentiellement exposés continueront de travailler plutôt que de s'isoler volontairement. Nous ne pouvons accepter que les travailleurs les plus vulnérables prennent le risque d'une contamination en travaillant et qu'ils contribuent à propager le virus, parce qu'ils sont exclus des mesures d'urgence. L'UE doit garantir que chaque travailleur, indépendamment de la forme du travail, touche une indemnité maladie dès le premier jour avec une compensation totale pour la perte de revenu.

Dans les prochaines semaines, industriAll Europe suivra avec attention l'impact de l'épidémie de COVID-19 sur les secteurs et travailleurs de l'industrie.